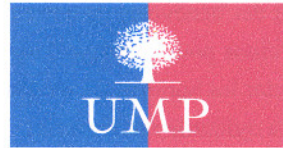


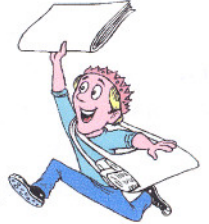
PORTES-LES-VALENCE



Un « Parisien » chez les Portoïs

Monsieur le Maire a trouvé son chef de cabinet !!! (Dauphiné du jeudi 22 mai 2008 et Portes Info n°158)

LES GRANDES LIGNES DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE NE SONT DÉJÀ PLUS EN MÉMOIRE



Le tout emploi pour les Portoïs, oui mais simplement à demi-mot, car la municipalité qui interpelle par courrier les entreprises portoïses sur le fait d'embaucher en priorité des Portoïs va chercher des compétences en dehors de ses « frontières » ! Un chef de cabinet ancien collaborateur auprès du président de la Seine Saint Denis (93), ancien collaborateur du maire de Bagnolet (PC), ancien assistant parlementaire.

Les compétences des Dromoïs, qui plus est des PORTOÏS, remises en causes ?

N'AVONS NOUS PAS PARMIS NOS CONCITOYENS DES PERSONNES CAPABLES D'ÊTRE CHEF DE CABINET D'UN MAIRE COMMUNISTE À PORTES LES VALENCE OU LES COMMUNISTES PORTOÏS N'ONT-ILS PAS ASSEZ DE COMPÉTENCES POUR ÊTRE CHEF DE CABINET ?

Eric GRADELLE

Cette année encore, les parents d'enfants de 3 ans inscrits en maternelle Anatole France et Pasteur pour l'année 2008-2009 se sont vu refuser l'accès à la cantine, faute de place. Pourtant, l'accueil à la cantine dès trois ans avait été une des promesses de la campagne électorale pour les municipales. Certes, il est difficile d'accroître le nombre de places en si peu de temps, mais des solutions sont envisageables...

Peut-être serait-il judicieux de modifier les critères d'accueil, qui sont actuellement des critères d'âge (accueil à partir de 4 ans); pourquoi ne pas tout simplement rendre prioritaires les enfants dont les deux parents travaillent et qui ne peuvent réellement pas rentrer chez eux? Il nous semble que les enfants dont un des deux parents au moins est à la maison peuvent être pris en charge par leur famille tant qu'il n'y a pas assez de place...

Muriel GOIMARD

RAPPEL DES PROMESSES ELECTORALES

MUNICIPALES 2008

Intitulé ENSEIGNEMENT

Améliorer la restauration scolaire, accueillir les enfants dès 3 ans, rénover et adapter les locaux et faire du repas un moment convivial de partage et d'échanges avec un personnel suffisant et formé.



Le service minimum à l'école

Sans revenir sur le droit constitutionnel de grève, le fait d'instaurer un service d'accueil pour les enfants répond aussi à un droit naturel des parents de scolariser leur enfants dans de bonnes conditions. A l'heure actuelle nombre de familles dont les 2 parents travaillent (bien souvent dans le secteur privé) ne peuvent pas prendre des jours de congé, des RTT, voire des jours sans solde à répétition.

Que faire de nos enfants quand les enseignants sont dans la rue ?

La mise en place d'un service d'accueil semble être une solution raisonnable à cette situation. Tous les enseignants ne font pas grève et les structures municipales semblent être toutes aussi compétentes pour accueillir nos chères têtes blondes. Le fait pour les enseignants de se déclarer gréviste ou non 48 heures avant le mouvement social répond simplement à des questions d'organisation et ne remet pas en cause les opinions de chacun. Il est vrai que la gauche refuse la mise en place de ce « service minimum » par pure idéologie alors que les parents sont à plus de 80% pour.

Isabelle ORESNIK



L'eau dans tous ses états

Tout au long de nos activités tant domestiques que professionnelles, nous avons un peu perdu de vue combien nous étions dépendants de l'eau potable dans tous les domaines. Le geste tout simple d'ouverture d'un point d'eau est banalisé ; nous n'y apportons pas d'attention particulière, il est devenu instinctif. La consommation globale qui ne cesse de croître augmente les prélèvements aux diverses origines des ressources. Dans notre région proche nous avons le privilège de disposer de nappes souterraines qui, aux dires des spécialistes sont en mesure de nous assurer un approvisionnement suffisant. Néanmoins c'est pour chacun d'entre nous un devoir civique d'éviter le gaspillage de l'eau par une utilisation inconsidérée. L'inconnue préoccupante est l'état du réseau dans les parties les plus anciennes. Les deux dernières municipalités ne nous paraissent pas avoir été sensibilisées par la situation qu'une campagne systématique de sondages aurait pu clarifier, en orientant les points éventuels d'intervention pour réhabilitation des conduites. Nous sommes inquiets ! La séance du conseil municipal en date du 26 mai 2008 ne nous a pas paru de nature à accorder toute l'attention prioritaire à ce problème vital pour notre commune et ses habitants. Les portoises et les portoïses osent espérer que les priorités dans les dépenses communales seront dictées par le bon sens.

Robert AVAGNINA

LA FÊTE FORAINE

Une fête foraine doit être attractive, grâce au

travail des bénévoles de notre commune, elle le fût. Nous les remercions pour ce magnifique week-end mais aussi d'avoir fait respecter les horaires d'ouvertures et de fermetures des manèges pour la quiétude des riverains.

En contre partie, nous ne pouvons pas admettre que les lieux et matériels publics soit dégradés après le passage des forains.

Qui casse paie !

Une solution existe pourtant :

Il suffit qu'un placier fasse un état des lieux lors de l'installation et un état des lieux de départ des forains. Il est impératif que ce soit les forains qui s'adaptent aux infrastructures et non l'inverse



Branches d'arbres cassées, mobilier urbain arraché, déversement de substances dans les caniveaux, limiteur de hauteur salle Cristal détérioré...

Qui paie toutes ces dégradations Si ce n'est les contribuables que nous sommes !!!

Brigitte Gential - Luc Charpentier



EMPLOI

Nous nous réjouissons que la municipalité actuelle est effectuée un copié collé de notre cellule pour emploi lors de notre projet pour les municipales. Nous constatons qu'une première étape vient d'être franchie. Va-t-elle durer ?

Qui à la mairie est l'interlocuteur privilégié et a-t-il les compétences adéquates pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs démarches .Bilan de compétence, accompagnement de l'intéressé, rédaction du cv, mise en relation avec les organismes tels que l'Anpe, les sociétés intérimaires , les entreprises portoïses etc...N'existe-t-il pas un doublon avec l'association " les portes de l'emploi " ? Pourquoi la municipalité n'a pas cherché dans les demandeurs d'emploi portoïses et portoïses , une personne qui a les compétences pour devenir Directeur de Cabinet du maire au lieu d'aller chercher une personne à l'extérieur ? Cela s'appelle la culture du résultat. Nous espérons que les demandeurs d'emploi de notre commune trouveront des responsables sur qui ils peuvent compter et nous surveillerons les résultats obtenus.Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des démarches nouvelles qui nous paraissent encore un peu flou de la part de la municipalité.

Didier Douady

www.porteslesvalencej aime.com

Je souhaite adhérer à l'association "Portes les Valence j'aime" une cotisation de 15 € sera versé au compte de l'association. Mon adhésion ne sera effective qu'après acceptation des membres du bureau

06.74.35.45.77

porteslesvcej aime@free.fr